



LYCÉE POLYVALENT
**JEAN-BAPTISTE
DUMAS**



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

Alès, le 17/01/2023

Aux Chefs d'établissement du bassin de formation d'Alès

Lycée Polyvalent Jean Baptiste Dumas

Place de Belgique
BP 90199
30104 Ales CEDEX
Tél : 04.66.78.23.23
Fax : 04.66.78.23.24

Mail :
ce.0300002p@ac-montpellier.fr

Web : www.lycee-ales.fr

Organisation de Mini-stages Techno. afin de présenter les baccalauréats technologiques

Dans le cadre des mini-stages Techno, le Lycée Polyvalent Jean-Baptiste Dumas accueillera les élèves de seconde du bassin de formation du 23 janvier au 10 février 2023.

Affaire suivie par :
Eric Debrand
Directeur délégué aux formations
Professionnelles et Technologiques

Téléphone :
06 80 46 43 43
04 66 78 23 46
Fax : 04 66 78 23 01

Mail :
Eric.Debrand@ac-montpellier.fr

Les objectifs de ces stages sont les suivants : faire découvrir aux élèves de seconde les formations technologiques ST2S et STI2D et les métiers auxquels elles préparent, les sensibiliser aux réalités et exigences de ces filières.

Afin de garantir à tous les meilleures conditions d'accueil, nous vous remercions de bien vouloir noter les précisions suivantes :

- L'inscription devra s'effectuer sur le site suivant :
<https://lyc-jbdumas.mini-stage.fr/login>

En bas de la page, cliquer sur **INSCRIVEZ VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE** puis compléter la fiche établissement.

Ensuite, dès que vous aurez inscrit un élève à un stage, vous recevrez automatiquement un exemplaire de convention à faire signer par la famille et le Chef d'établissement.

- L'élève vient au lycée avec sa convention complétée et signée et se présente à la loge.
- Suivant les spécialités, une tenue professionnelle sera prêtée aux élèves.

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires et je vous d'agréer, Cher(e)s collègues, l'expression de nos plus cordiales salutations.



M. Éric DEBRAND (DDFPT)
Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et technologiques

